

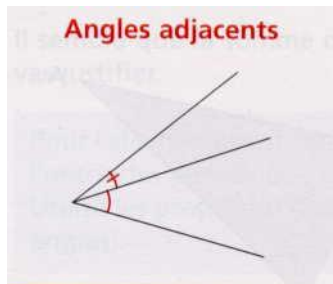
Attendu n°11 Les angles

I) Vocabulaire :

1) Angles adjacents :

Définition : deux angles sont dits adjacents si ils ont le même sommet, un côté commun et sont situés de part et d'autre du côté commun.

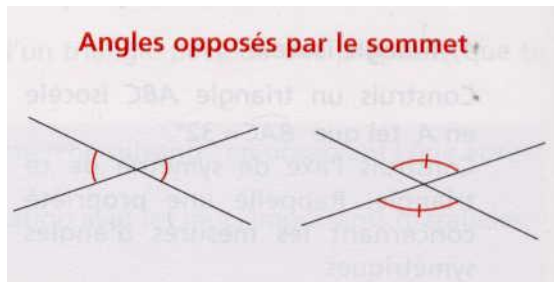
Exemple :



2) Angles opposés par le sommet :

Définition (*) : deux angles sont dits opposés par le sommet s'ils ont le même sommet et leurs côtés sont situés dans le prolongement les uns des autres.

Exemple :

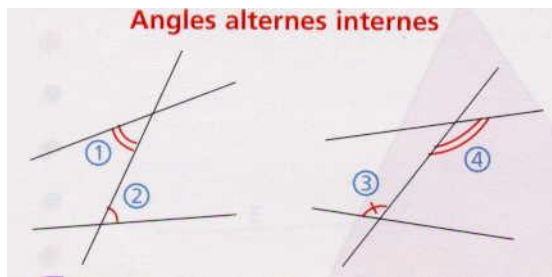


Propriété (*) : deux angles opposés par le sommet sont de même mesure.

3) Angles alternes internes :

Définition : deux angles sont dits alternes internes s'ils sont situés de part et d'autre d'une droite sécante à deux autres droites et entre ces deux droites.

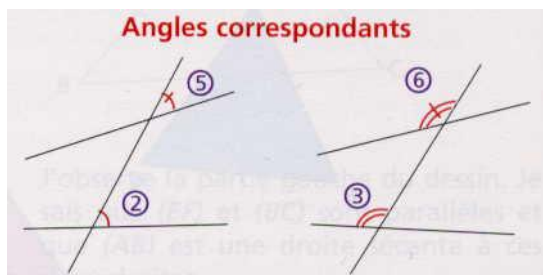
Exemples :



4) Angles correspondants :

Définition : deux angles sont dits correspondants s'ils sont situés d'un même côté par rapport à une droite sécante à deux autres droites, l'un étant entre les deux droites et l'autre non.

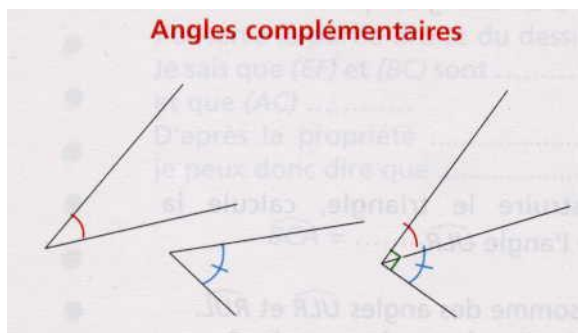
Exemples :



5) Angles complémentaires :

Définition (*) : deux angles sont dits complémentaires si la somme de leurs mesures est égale à 90° .

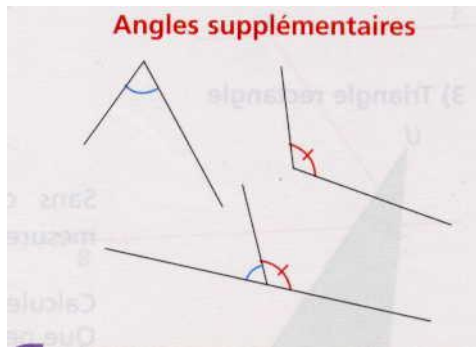
Exemples :



6) Angles supplémentaires :

Définition (*) : deux angles sont dits supplémentaires si la somme de leurs mesures est égale à 180° .

Exemples :

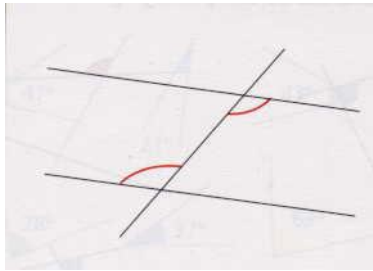


II) Angles et droites parallèles :

Propriété : si deux angles alternes internes sont formés par deux droites parallèles alors ils sont de même mesure.

Propriété (réciproque) : si deux angles alternes internes sont de même mesure alors ils forment deux droites parallèles.

Exemple :



Propriété (*) : si deux angles correspondants sont formés par deux droites parallèles alors ils sont de même mesure.

Propriété (*) (réciproque) : si deux angles correspondants sont de même mesure alors ils forment deux droites parallèles.

Exemple :

